MISSION CERTIFICATION

Objectif HAS : notre expertise reconnue

asdr
association de soins à domicile à La Réunion

#5
Numérique et sécurité

LE NUMÉRIQUE SIMPLIFIE ET PROTÈGE VOTRE SANTÉ



CONNAISSEZ-VOUS MON ESPACE SANTÉ ?

C'est votre espace numérique personnel, sécurisé, proposé par l'Assurance Maladie.

Il vous permet de conserver, au même endroit :

- Vos comptes rendus médicaux,
- Vos courriers d'hospitalisation,
- Vos résultats d'examens,
- Les documents utiles à votre suivi de soins.

Cet espace contient votre **Dossier Médical Partagé (DMP)**.

Vous restez maître de vos données : vous pouvez décider quels professionnels peuvent y accéder.

TOUS RESPONSABLES !

Retrouvez l'ensemble des documents utiles liés à votre prise en charge directement sur notre site web.

CE QUE NOUS FAISONS POUR VOUS :

Nous alimentons quotidiennement votre dossier patient informatisé (DMP) pour assurer la sécurité de la continuité de vos soins.

Nous transférons les documents utiles à votre prise en charge dans votre DMP.

Avec votre accord, nous consultons votre DMP pour mieux vous soigner.

Nous échangeons vos informations de santé uniquement via des outils sécurisés.

Nos professionnels sont formés régulièrement à la sécurité numérique et à la confidentialité.

Nous nous engageons à assurer la continuité, la qualité et la sécurité de vos soins.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :

- Activer votre Mon Espace Santé.
- Autoriser les professionnels à consulter votre DMP.
- Présenter un document d'identité fiable lors de votre prise en charge (sécurise votre dossier et évite les erreurs).

Un dossier bien renseigné, c'est un soin plus sûr, mieux coordonné et plus efficace.

